

Rapport du Président

Commission permanente
du lundi 16 décembre 2024
N° CP-2024-10-10-2
N° applicatif 11378

10^{ème} **Commission**
Commission Ouest Alsace - Saverne - Molsheim

Direction
Direction action sociale de proximité

PROPOSITION DE CONVENTION PRÉVOYANT L'OCTROI D'UNE SUBVENTION PAR LA CARSAT A DESTINATION DE LA CEA POUR LE FESTIVAL EN AVANT À SAVERNE, JE ME BOUGE POUR L'AUTRE FÊTONS LE BÉNÉVOLAT

Résumé : Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer la convention financière avec la CARSAT pour le versement d'une subvention de 2500€ au bénéfice de la Collectivité européenne d'Alsace. La subvention vient en contribution de l'organisation de l'évènement "je me bouge pour l'autre" dans le cadre du Festival en avant " qui s'est tenu à Saverne le 5 octobre 2024

1. Contexte et enjeux :

L'enjeu de l'accompagnement du mieux vivre son handicap ou du maintien à domicile pour les personnes affectées dans leur autonomie est majeur, tant dans l'ambition d'améliorer les prises en charges que de garantir un niveau de prise en charge suffisant malgré l'augmentation annoncée du nombre de personnes concernées. Dans le contexte économique tendu des collectivités, de métiers considérés comme moins attractifs et d'augmentation de la demande, l'engagement des bénévoles est essentiel pour compléter l'offre professionnelle de services.

L'engagement des bénévoles complète l'offre de service en permettant de cibler plus de bénéficiaires, tout en enrichissant l'offre professionnelle avec les possibilités d'apporter des réponses alternatives.

C'est pourquoi, la Collectivité européenne d'Alsace s'est engagée dans le projet d'une journée sur la thématique de l'engagement bénévole et de la mobilité.

2. Présentation du projet :

L'évènement organisé le 5 octobre 2024 s'est déroulé sur la place centrale de Saverne et a mobilisé 80 partenaires au bénéfice de plus de 300 participants.

Le financement du projet a fait l'objet d'une demande de subvention auprès de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie et auprès de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT) qui a délibéré en faveur de l'octroi d'une subvention de 2500 euros.

Cette subvention a pour objet de financer :

- la restauration des partenaires institutionnels et associatifs lors de la journée.
 - les prix octroyés aux lauréats du jeu concours.
- L'intervention d'une compagnie de théâtre forum.

La subvention fera l'objet d'un virement bancaire par la CARSAT au bénéfice de la Collectivité européenne d'Alsace.

Lors de sa séance du 21 octobre 2024, la Commission permanente a approuvé par sa délibération n°CP-2024-8-10-1 la convention à conclure avec la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail relative à l'octroi par la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail à la Collectivité européenne d'Alsace d'une subvention d'un montant de 2500 euros. Cette convention ayant été modifiée par la Collectivité européenne d'Alsace sans l'accord de la CARSAT, celle-ci a conditionné le versement de la subvention par l'approbation de la convention dans sa version initiale. Tel est l'objet du présent rapport.

En conclusion, je vous propose :

- De retirer, conformément à la demande de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail du 26 novembre 2024, la délibération de la Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CP-2024-8-10-1 du 21 octobre 2024 relative à la proposition de convention prévoyant l'octroi d'une subvention par la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail à destination de la CeA pour le festival en avant à Saverne, je me bouge pour l'autre fête le bénévolat ;
- D'approuver le partenariat avec la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail pour l'organisation du festival « en avant à Saverne, je me bouge pour l'autre fête le bénévolat », qui s'est tenu à Saverne le 5 octobre 2024 ;
- D'approuver la convention à conclure avec la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail relative à l'octroi par la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail à la Collectivité européenne d'Alsace d'une subvention d'un montant de 2500 euros, jointe en annexe au présent rapport, cette subvention permet de financer une « formation-sensibilisation » des bénéficiaires du rSa au théâtreforum en amont de la journée du 5 octobre 2024 (formation destinée à favoriser leur intégration dans la dynamique du théâtre-forum), la restauration des partenaires institutionnels et associatifs lors de la journée, les prix octroyés aux lauréats du jeu concours ;
- De m'autoriser à signer ladite convention ;

- De préciser que les crédits concernés seront encaissés sur l'imputation budgétaire suivante : ..

Programme	Opération	Enveloppe	Tranche	NATANA	Montant
P098	P098O003	P098E02	T08	(3707) 74-747888-4232	2 500 €
TOTAL					2 500 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.